



Surendettement et vie actuelle

Par **maphil40_old**, le **05/11/2007** à **16:13**

Maître,
Je suis salarié et âgé de 42 ans. Je rembourse depuis 2001 un plan de Surendettement (400 Euros mensuel) auprès de la Banque de France de Mont-de-Marsan suite à des souscriptions abusives de crédits à la consommation antérieurs à 1998. Placé sous curatelle de l'Udaf suite à ces problèmes de souscription de crédit quand je vivais avec mon ancienne compagne entre 1998 et 2002, j'ai refait ma vie et me suis marié en 2004 en prenant soin de faire un Contrat de Mariage.
Mon épouse n'est pas concerné par le Plan de Surendettement.
Nous sommes parents depuis le 14-11-2005 de deux jumelles et habitons en Location pour 637Euros par mois hors charge.
Mon épouse gagne 1100 Euros par moi et Moi, 1400 Euros.
Par rapport aux éléments cités ci dessus; pensez vous que nous pourrions faire construire sous le Nom de mon épouse qui n'est pas touché par le surendettement, pour ne plus payer une Location mais offrir à nos filles un Logement plus décent.
De plus, pendant la période ou le plan de surendettement a été mis en place et que j'étais sous curatelle de l'Udaf, j'étais suivi psychologiquement pour une sévère déprime...et j'ai été porté seul responsable de tous les crédits qui ont été contractés c'est certain par moi même, chose que je ne nie pas; mais mon ancienne compagne a gardé tous les biens qui avaient été acheté avec cet argent....Pour ma part, je n'ai aucun Bien, ni propriétaire de rien...comment le pourrais je? Mais maintenant que je suis Père de Famille, je voudrais être aidé et conseillé car je me sens complètement PERDU et je me demande s'il est NORMAL que je paie tout ceci.
Pouvez vous m'aider vous même ou me diriger vers un de vos assistants dans ma région?
Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez accepter,
Maître mes plus sincères Salutations